

Université de Toulon : convention de coordination à venir ; « une structuration territoriale de l'ESR »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°386323 - Publié le 04/02/2025 à 15:20

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 07/02/2025 à 13:45



© Université de Toulon

[Xavier Leroux](#), président de l'Université de Toulon, veut « apporter au territoire une structuration de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) » au cours de son second mandat, indique-t-il à News Tank, le 31/01/2025.

« Nous avons plusieurs partenaires, l'Isen Toulon, l'École d'architecture d'intérieur et de design Camondo Méditerranée, l'Esad TPM, ainsi que le Pôle écoles Méditerranée de la Marine nationale, avec lesquels nous travaillons déjà bien. Il semble essentiel de structurer davantage nos actions pour être plus forts au niveau régional, national et international ».

« Cela ne prendra pas la forme d'un EPE (Établissement public expérimental) pour des raisons propres à notre territoire. Une convention de coordination territoriale est la solution envisagée, car elle permet de mettre en place des partenariats tout en maintenant l'indépendance juridique des entités impliquées. »

« Ce qui fait l'ADN de l'université, c'est le lien entre formation et recherche. C'est ce qui, dans la même logique qui

nous a amenés à proposer une nouvelle offre de formation [2024-2028], nous nous attelons maintenant à la préparation d'une nouvelle offre de recherche ».

« L'Université de Toulon confirmera ainsi son identité autour des sciences de la mer et des sociétés méditerranéennes, sans renoncer à d'autres pans de son activité en prise directe avec son territoire », en particulier avec « 2025, année de la mer ».

« Dans la continuité de la chaire IA (Intelligence artificielle) en bioacoustique marine financée par l'ANR (Agence nationale de la recherche) (2020-2024), nous avons créé l'an dernier le centre international d'intelligence artificielle en acoustique naturelle. »

« Notre campus des métiers et qualifications "Économie de la Mer" continuera également d'accompagner les filières et les formations du maritime sur toute la façade méditerranéenne, afin de sensibiliser les jeunes aux carrières d'avenir, alliant innovation, durabilité et respect de l'environnement. »

Les difficultés budgétaires des universités

« Concernant notre budget, la situation est assez comparable à celle de la majorité des universités françaises au niveau national », indique Xavier Leroux.

« L'an dernier, nous étions entre 30 et 40 universités dans cette situation, dont l'Université de Toulon, contre une quinzaine en 2023. Notre budget était alors déficitaire des 180 000 €. En revanche, en 2024, notre budget l'était d'un peu plus d'1M€, et nous prévoyons 2M€ pour 2025, ce qui devient significatif. Mais ce déficit reste maîtrisé. »

« Nous avons réussi à maintenir ce niveau de déficit grâce à des efforts, notamment en matière d'économies énergétiques, qui représentent un levier budgétaire important. Toutefois, nous sommes encore fortement contraints par des mesures non compensées du gouvernement, qui prend des décisions sans les accompagner financièrement. »

Stopper l'hémorragie financière que provoque le désengagement progressif de l'État

« L'évolution de cette situation est totalement dépendante de la séquence politique en cours qui doit amener au vote du P.L.F. (Projet de loi de finances) 2025. Au plan national, je ne veux pas dissimuler les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'ESR. C'est une question évidemment fondamentale, puisqu'il ne s'agit plus simplement d'obtenir les moyens supplémentaires qui seraient pourtant nécessaires au bon accomplissement de notre mission de service public.

Le problème, aujourd'hui, est de stopper l'hémorragie financière que provoque, depuis plusieurs années, le désengagement progressif de l'État. »

Le développement des ressources propres de l'Université de Toulon

« Nous sommes évidemment inscrits dans une dynamique de développement des ressources propres. Cela dit, il est nécessaire de lever une ambiguïté sur cette notion même. On assimile souvent à des ressources propres des financements obtenus grâce à des AAP (Appel à projets). Mais ces ressources sont fléchées, donc contraintes. Elles financent des activités supplémentaires, alors que le problème de fond reste que notre mission de service public, notamment en termes de masse salariale, est sous-financée.

Il existe aussi des ressources propres non fléchées qui permettent de rééquilibrer le budget, mais il est regrettable que ces efforts soient utilisés pour compenser les décisions gouvernementales qui ne sont pas accompagnées financièrement. »

10 % d'étudiants en apprentissage d'ici fin 2028

Sur l'apport de ressources propres, Xavier Leroux indique que son établissement s'est engagé à atteindre 10 % d'étudiants en apprentissage d'ici la fin de son mandat en 2028, ce qui correspond à environ 1 000 étudiants.

« Nous avons récemment franchi la barre des 800 apprentis, et nous pensons atteindre cet objectif, sauf si le gouvernement décide de réduire les financements liés à l'apprentissage, ce qui reste une question en suspens. »

« L'apprentissage est une voie favorable pour l'insertion professionnelle, mais cela implique un engagement fort de la part des E et E-C (enseignant(s)-chercheur(s)), car l'accompagnement des étudiants demande du temps. Bien que l'apprentissage génère des ressources propres, cela reste coûteux », estime Xavier Leroux.

Création d'une filiale

« Pour l'instant, nous ne prévoyons pas la création d'une fondation, mais c'est une idée qui pourrait être développée à l'avenir. Actuellement, nous finalisons la création d'une filiale, qui facilitera l'utilisation de nos plateformes technologiques et renforcera nos liens avec le monde socio-économique. Cela nous permettra d'être plus réactifs face aux besoins des partenaires.

La filiale permet une plus grande réactivité et agilité pour répondre aux besoins des partenaires socio-économiques, ce qui est bénéfique pour eux comme pour nos E-C. »

Développement durable

Xavier Leroux met en avant l'engagement de l'Université de Toulon dans les questions de développement durable :

« En témoigne le prix d'excellence de la planification écologique qui nous a été décerné par la Région Sud pour la restructuration que nous menons de notre campus de La Garde/La Valette, à horizon 2030 en un éco-campus. Notre ambition est d'en faire un modèle de rénovation universitaire. »

L'offre de formation 2024-2028 ; l'axe identitaire « Sciences de la mer »

« La nouvelle offre de formation 2024-2028 a commencé à la rentrée 2024. Nous avons travaillé sur une analyse de l'offre précédente, qui comptait environ 220 000 heures d'enseignement. Nous avons constaté que nos enseignants permanents ne pouvaient à peine couvrir que 50 % de ce volume, ce qui a conduit à une surcharge de travail et à un épuisement des équipes. Nous avons donc réduit ce volume à 200 000 heures sans fermer de formations, ce qui est un vrai succès », indique le président d'université.

Sciences de la mer

« Nous avons aussi ouvert cinq nouvelles formations. Nous avons colorisé des formations pour qu'elles correspondent mieux à notre axe identitaire, "Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes". »

« Le développement de l'axe Sciences de la mer à l'Université de Toulon est en plein essor, notamment grâce à la signature récente d'une lettre d'intention avec Naval Group, un acteur majeur dans le secteur maritime, qui travaille en étroite collaboration avec la Marine nationale. Cet accord vise à renforcer l'attractivité des formations déjà existantes à l'université, tout en les adaptant aux besoins du marché, notamment en matière de technologies liées aux drones marins.

Naval Group prévoit d'implanter un centre d'expertise sur les drones, créant ainsi une demande de nouvelles compétences, à la fois pour former leur personnel et pour recruter des talents. L'université, à travers trois composantes principales (l'école d'ingénieurs SeaTech, la faculté des sciences et techniques, et l'IUT (Institut universitaire de technologie)), travaille à la création de ce que l'on pourrait appeler une "filière drone", permettant aux étudiants d'acquérir des compétences pertinentes dans ce domaine spécifique, que ce soit au niveau Bac+3, Bac+5 ou même Bac+8. »

Cette collaboration ne se limite pas à la formation, pour le président de l'Université de Toulon.

« Il y a également une dimension recherche et innovation, consolidant ainsi le positionnement de l'Université de Toulon comme un centre d'expertise en sciences de la mer, avec un focus particulier sur les drones marins. Ce projet devrait avoir un impact, non seulement sur le développement de la recherche, mais aussi sur l'attractivité de l'université au niveau local et international. »

Objectif de clarification des stratégies en matière de recherche et de formation

« L'université se concentre sur la consolidation de ses acquis, après plusieurs années de travail intensif. Cette année semble donc être une année de stabilisation et de maturation pour l'université, avec un objectif de clarification des stratégies en matière de recherche et de formation.

Le contrat d'établissement, bien que non encore défini dans son calendrier, sera l'occasion de formaliser cette stratégie à moyen terme. »

« Le point d'étape porte sur la problématique suivante : garantir, par la différenciation en formation et en recherche, une identité spécifique, sans que cela se fasse au détriment de l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche pour la jeunesse de la région. Cela peut sembler paradoxal ou contradictoire, mais il s'agit bien de deux missions de service public que nous devons garantir. La première mission est en train de se consolider à travers l'ancrage de cette identité. »

« Nous voyons également émerger progressivement des orientations qui répondent à des besoins du territoire et qui relèvent d'une politique de niche. Par exemple, lorsque l'université décide de créer un master en comptabilité, contrôle et audit, nous ne sommes pas dans les axes traditionnels de l'établissement, mais nous répondons à un besoin exprimé par le territoire.

Nous travaillons avec des partenaires locaux et restons donc dans notre mission de service public. Cela commence à être bien compris et organisé au niveau de l'université. »

Mastérisation des formations

« Un second axe, affirmé dans notre contrat, est la volonté d'aller vers une plus grande mastérisation de nos formations. Le master est le lieu où recherche et formation se rejoignent.

Actuellement, nous avons 16 % de nos effectifs en master, alors que la moyenne est de 18 %. Notre objectif est d'atteindre 20 %. Cela est inscrit dans notre stratégie. Cela signifie que nous avons réfléchi, en accord avec le rectorat, aux capacités d'accueil de la licence vers le master.

Nous avons également insisté sur le développement de nouveaux projets dans cette direction. Pour concrétiser cela, nous envisageons soit une augmentation des capacités, soit une réorganisation des masters.

Le niveau L3 (Licence 3) (troisième année de licence) joue également un rôle clé, en permettant une transition plus fluide vers les masters. »

© News Tank Éducation & Recherche - 2025 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »